



SAINT MARTIN DE QUEYRIÈRES

BULLETIN MUNICIPAL *HIVER 2015*



LE MOT DU MAIRE

Chers Administrés,

L'année 2015 se termine. Celle-ci a été difficile pour beaucoup de citoyens au niveau des charges et impôts qui ne cessent d'accroître. La commune de Saint Martin de Queyrières, comme de nombreuses communes de France, n'est pas épargnée par les restrictions budgétaires. Malgré tout notre commune est une commune financièrement saine, les élus et adjoints sont rigoureux sur les dépenses afférentes à leurs délégations (travaux, scolaire, trésorerie, etc...)

De nombreux projets municipaux ont vu le jour, d'autres sont sur le point d'être réalisés. Dans le contexte national et international qui est le nôtre, tout cela n'est pas toujours facile à concrétiser.

Un mot aussi sur la ligne Très Haute Tension, les travaux ont débuté et vont se poursuivre jusqu' en 2020. Le passage aérien n'était pas une volonté de l'équipe municipale, mais maintenant nous devons être vigilants et travailler au plus juste, pour que les intérêts de la commune soient défendus.

Je tiens aussi à rappeler que la politesse, la courtoisie, le civisme sont des valeurs qui disparaissent tous les jours de notre culture, je le constate amèrement. J'ai la volonté d'insister au moins auprès des enfants, ce qui devrait constituer la base et le fondement de tout dialogue.

Toute l'équipe du conseil municipal et les employés communaux se joignent à moi pour vous souhaiter tous nos vœux et une bonne et heureuse année 2016.

Serge GIORDANO
Maire de Saint Martin de Queyrières

ETAT CIVIL DE JUILLET À DÉCEMBRE 2015

NAISSANCE

BARNEOUD Inès	Queyrières	08 août 2015	JACOB Gaspard	Prelles	15 décembre 2015
BLANCHON Hugo	Prelles	28 septembre 2015	RIBAND Noélie	Isclé-De-Prelles	04 décembre 2015
DOVETTA Clara	Queyrières	14 août 2015	ROGET Marylou	Prelles	25 septembre 2015
FIELD Heidi	Prelles	14 décembre 2015	THEOBALD Léo	Prelles	07 octobre 2015
LEGENDRE Melody	Prelles	18 décembre 2015			

MARIAGE

GAILLARD Mathieu/COURCIER Estelle	Queyrières	26 septembre 2015
-----------------------------------	------------	-------------------

DÉCÈS

BOREL Félicie veuve DAURELLE	St Martin	23 août 2015
HUTZLER Philippe	Bouchier	24 juillet 2015

NUMÉROS UTILES

Mairie : **04 92 21 04 06**
Fax : **04 92 20 51 62**
Portable du Maire : **06 07 59 35 33**
Mail : mairie.stmartindequeyrieres@wanadoo.fr
Site : www.saintmartindequeyrieres.com

Astreinte service techniques : **06 31 63 73 44**
École : **04 92 21 34 76**
Assainissement (Communauté de Communes) :
06 81 55 48 33
Electricité (EDSB) : **04 92 22 31 00**

Les pouvoirs publics se sont mobilisés pour faire face à une éventuelle « vague de grand froid ». Les personnes les plus exposées au risque étant, à priori, les personnes âgées de plus de 65 ans, handicapées ou personnes vulnérables isolées, vivant à domicile, il importe avant tout d'être en mesure d'agir auprès de ces personnes ainsi que de veiller, à cette occasion, au maintien du lien social.

Pour ce faire, le plan départemental pour l'accueil, l'hébergement et l'insertion des personnes en situation précaire ou vulnérables pendant la période hivernale 2015-2016 prévoit la constitution d'un registre nominatif recensant les coordonnées des dites personnes fragiles dans chaque commune.

La collecte des données auprès des personnes concernées repose sur une démarche volontaire. Ne peuvent figurer dans le fichier de la commune que des informations recueillies auprès de personnes qui en ont fait, elle-même ou par l'intermédiaire de leur représentant légal, la demande. Nous invitons donc les personnes concernées à se faire connaître, par demande écrite, auprès des services de la mairie en communiquant les données nominatives permettant de les identifier (nom, prénom, date de naissance, adresse et téléphone et personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence).

TNT HAUTE DÉFINITION

LE 5 AVRIL 2016, LA TNT PASSE À LA HAUTE DÉFINITION



POUR ÊTRE PRÊT LE 5 AVRIL 2016

- 1 > Vérifier son équipement de réception TV
- 2 > S'il n'est pas compatible TNT HD, s'équiper avant le 5 avril
- 3 > Le jour J, effectuer une recherche et mémorisation des chaînes



Pour plus d'information,
appelez le **0970 818 818** (prix d'un appel local)
ou allez sur le site **recevoirlatnt.fr**



LE PASSAGE DE LA TNT À LA HAUTE DÉFINITION

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le passage de la télévision numérique terrestre (TNT) à la haute définition (HD) traduit une évolution des normes de diffusion de la télévision reçue par l'antenne réseau. Actuellement deux normes sont utilisées pour diffuser les chaînes de la TNT en France: le MPEG-2 et le MPEG-4. **À partir du 5 avril 2016, la norme MPEG-2 sera abandonnée au profit de la norme MPEG-4**, plus récente et plus performante, ce qui permettra le passage à la TNT HD.

AVANT LE 5 AVRIL 2016

Les 25 chaînes nationales gratuites de la TNT sont diffusées en MPEG-2 et en MPEG-4 :

15 chaînes sont diffusées exclusivement en MPEG-2 (définition standard ou SD)



4 chaînes disposent d'une double diffusion, en MPEG-2 (SD) et en MPEG-4 (HD)



6 chaînes HD sont diffusées en MPEG-4



Ces diffusions utilisent une bande de fréquences allant de 470 à 790 Mhz.

APRÈS LE 5 AVRIL 2016

Les 25 chaînes nationales gratuites de la TNT seront toutes diffusées exclusivement en MPEG-4 en qualité HD.



L'utilisation de la seule norme MPEG-4 permettra de diffuser la TNT sur une bande de fréquences plus étroite, allant de 470 à 694 MHz. La bande des 700 MHz sera ainsi libérée pour d'autres usages.

POURQUOI CETTE ÉVOLUTION ?

Une meilleure qualité de son et d'image

➤ Cette évolution va permettre de moderniser l'offre télévisuelle en accélérant la généralisation de la HD.

Un accès à tous les foyers de l'ensemble de l'offre TNT gratuite

➤ À partir d'avril 2016, tous les foyers reliés à une antenne réseau recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT, y compris les six chaînes aujourd'hui exclusivement diffusées en HD.

De nouvelles fréquences pour répondre aux besoins en très haut débit mobile dans les territoires

➤ Le transfert de la bande des 700 MHz permettra aux services mobiles de répondre à l'augmentation de l'échange des données, en croissance d'environ 60 % par an en France. Ce redéploiement des fréquences soutiendra le développement de l'économie numérique pour les années à venir.

Les opérateurs de téléphonie mobile auront des obligations de couverture associées à ces nouvelles fréquences pour favoriser l'investissement et l'aménagement du territoire : elles concerneront notamment la couverture de 50 % de la population des zones de « déploiement prioritaire » (qui couvrent 63 % du territoire) et 60 % des trains du réseau ferré régional d'ici janvier 2022.



QUI EST CONCERNÉ ?

Cela dépend du mode de réception de la télévision.



L'évolution de la norme de diffusion de la TNT concerne **tous les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau** (individuelle ou collective). En France, plus d'un foyer sur deux est concerné.



Les opérateurs câble et satellite effectueront le changement de norme de diffusion à la même période: les téléspectateurs qui reçoivent les programmes de télévision par le satellite ou le câble doivent donc contacter leur opérateur pour vérifier que leur décodeur est bien compatible HD.



Les téléspectateurs recevant la télévision par l'ADSL ou la fibre optique ne sont pas concernés par le passage à la TNT HD le 5 avril 2016, leur équipement étant compatible HD. C'est également le cas des box qui disposent de tuners permettant une réception par l'antenne râteau.

**POUR PROFITER DE LA TNT HD, IL FAUT POSSÉDER UN ÉQUIPEMENT COMPATIBLE,
SINON LA RÉCEPTION DE LA TÉLÉVISION SERA INTERROMPUE LE 5 AVRIL**

COMMENT VÉRIFIER SON ÉQUIPEMENT ?

Un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne râteau est HD :



• Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4).



arte HD

• Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins.

QUE FAUT-IL FAIRE ?

S'équiper avant le 5 avril

Aujourd'hui, la plupart des foyers sont déjà équipés.

Si un téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer ! L'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit. Cet équipement est vendu à partir de 25/30 euros.

**IL CONVIENT DONC D'INCITER VOS CONCITOYENS
À VÉRIFIER LE PLUS TÔT POSSIBLE LA COMPATIBILITÉ
DE LEUR TÉLÉVISEUR ET, LE CAS ÉCHÉANT,
À S'ÉQUIPER SANS ATTENDRE LE 5 AVRIL !**

Le 5 avril, procéder à une nouvelle recherche des chaînes pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT

Une réorganisation des chaînes aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril 2016.

Le jour J, tous ceux qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes (rescan) sur chacun de leurs postes de télévision. Cette opération est déclenchée à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur, pour rechercher les chaînes dans leurs nouveaux emplacements.

**LE PASSAGE À LA TNT HD SE FERA EN UNE NUIT,
DU 4 AU 5 AVRIL, SUR TOUTE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE !**



L'ACCOMPAGNEMENT DES TÉLÉSPECTATEURS

Pour informer tous les foyers de l'évolution de la TNT et, le cas échéant, les inciter à adapter leur équipement, le Gouvernement lancera une **campagne d'information nationale** à partir du 20 novembre 2015. Des aides sont également prévues pour accompagner les téléspectateurs ; elles seront gérées par l'ANFR.

L'AIDE À L'ÉQUIPEMENT

Cette aide est mise en place à partir de novembre 2015 pour l'acquisition d'un équipement TNT HD. Elle concerne les téléspectateurs dégrèvés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance), ne recevant la télévision que par l'antenne râteau. Son montant, prochainement fixé par décret, sera de 25 euros (coût d'un adaptateur TNT HD d'entrée de gamme).

L'ASSISTANCE DE PROXIMITÉ

Cette prestation de mise en service de l'équipement TNT HD, ouverte à partir de début 2016, se déroule au domicile des téléspectateurs. Il s'agit d'une intervention gratuite, réservée aux foyers dépendants exclusivement de la TNT, dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80 %.

Une aide à la réception sera également disponible à partir du 5 avril pour assurer la continuité de la réception des foyers recevant exclusivement la télévision par l'antenne râteau.

Retrouvez tous les détails des aides
et la possibilité de faire une simulation en ligne
sur le site recevoirlatnt.fr
ou au Centre d'appel **0970 818 818** (prix d'un appel local)

UNE CHARTE POUR GUIDER LE TÉLÉSPECTATEUR

L'ANFR a mis en place une charte avec les professionnels distributeurs et revendeurs d'équipements TV pour informer les téléspectateurs et leur faciliter le passage à la TNT HD.



Cette charte leur garantit :

- un éventail de solutions et d'équipements compatibles TNT HD, incluant toujours des appareils d'entrée de gamme de bon rapport qualité/prix ;
- une démonstration du procédé de recherche et mémorisation des chaînes sur les téléviseurs (« rescanner ») ;
- une explication détaillée des équipements permettant une meilleure réception de la télévision.

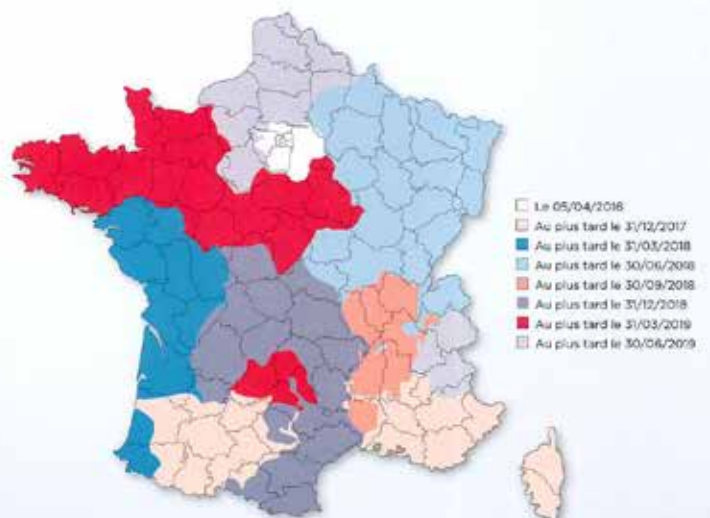
Les professionnels bénéficient en contrepartie du logo « Professionnel agréé-TNT Haute Définition » mis à disposition pour leurs supports de communication.

DE NOUVELLES FRÉQUENCES POUR LE TRÈS HAUT DÉBIT MOBILE

L'évolution de la TNT vers une norme plus performante va permettre de libérer de la ressource supplémentaire pour améliorer la capacité des services de très haut débit mobile.

Ces services seront déployés progressivement sur l'ensemble du territoire.

Dès le 5 avril 2016, la bande de fréquences 700 MHz, jusque-là utilisée pour la diffusion de la TNT, sera transférée en Île-de-France aux services de très haut débit mobile. Les réaménagements des canaux de diffusion de la TNT se poursuivront ensuite, pour le reste de la métropole, entre octobre 2017 et juin 2019. Les réaménagements se feront zones par zones, selon le calendrier indicatif ci-dessous. L'ANFR continuera d'accompagner les téléspectateurs pour assurer la continuité de la réception de la télévision au fur et à mesure des réaménagements par zones.



À partir de ces dates, les opérateurs de téléphonie mobile bénéficiant d'une autorisation d'utilisation des fréquences de la bande des 700 MHz pourront déployer leurs services de très haut débit mobile dans les régions concernées.



Saint Martin, 05 120 St Martin de Queyrières

Accueil : 04 92 21 34 76 - Fax : 04 92 54 30 94 - Direction : 04 92 21 33 42 - Cantine : 04 92 21 34 39 - Portable directeur : 06 84 76 02 17

Site : www.ec-st-martin-de-queyrieres.ac-aix-marseille.fr

Mail : eepu05.stmartindequeyrieres@ac-aix-marseille.fr

• Classe de découverte à Ancelle pour la classe CE1-CE2 d'Audrey Mathieu

Nous sommes allés en classe rousse à Ancelle du 21 au 23 septembre 2015.

Accompagnés par Bernard, nous avons fait du land art, seuls, en équipe puis tous ensemble.

Nous avons gravi la montagne jusqu'à la Croix Saint Philippe où nous avons étudié le splendide paysage après avoir traversé des ruines gallo-romaines.

Enfin, avant de rentrer, nous avons appris comment survivre en montagne (fabrication d'arcs, d'abris, traversées sur une corde ou grâce à un arbre, contenu du sac à dos du montagnard...).

Les élèves de CE1/CE2 de Mme MATHIEU.

• Participation de l'école à la cérémonie du 11 novembre 2015 organisée par la mairie

L'école participe régulièrement aux cérémonies commémoratives.

Monsieur Giordano, maire de la commune, et Mme Vasina, adjointe en charge des affaires scolaires, ont invité des élèves de la classe CM1-CM2 à participer à la cérémonie du 11 novembre 2015.

6 élèves se sont portés volontaires : Lana Martin Penacho, Arthur Moroc, Rowan Droit-Delbart, Nolan Albert, Valentine Laurent et Manon Augier.

Accompagnés de leurs parents, et en présence du directeur de l'école et de monsieur Patrick Michel, inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Briançon, les élèves ont lu un texte écrit par Maxime Le Forestier « les lettres ». Les élèves ont également participé au dépôt de gerbes.

• Le parcours culturel et artistique

La chorale d'école fonctionne à nouveau cette année pour les 5 classes en partenariat avec un intervenant agréé : Antoine Bossuet. Un spectacle sera présenté par notre chorale en juin 2016 au moment de la fête de l'école

Les 5 classes vont également travailler avec un intervenant nature Gaëtan Martinon, dans le cadre de l'éducation à l'environnement.

Chaque classe assistera à 2 spectacles proposés par le théâtre du briançonnais. Un des deux spectacles pour les classes maternelles sera présenté à l'école dans la salle de sport le 31 mars 2016, avec une séance ouverte aux parents et enfants le soir à 17 h. Les classes se rendront également au cinéma de l'Argentière la Bessée.

Les deux classes maternelles vont également travailler en littérature jeunesse en participant au prix des incorruptibles (prix littéraire)

• Le parcours en éducation physique et sportive

Voici quelques activités sportives qui seront pratiquées par les élèves au cours de l'année dans le cadre du projet d'école.

- Natation pour tous les élèves de la MS au CM2, piscine de l'Argentière la Bessée
- Ski alpin pour les élèves de CP, CE1 et CE2 à Puy St Vincent
- Ski de fond (skating) pour les élèves de CM1 et CM2 à Vallouise
- Tennis pour les élèves de MS à CE1
- Kayak pour les élèves de CM1 et CM2

Michel Giraud-Sauveur, directeur de l'école

CÉRÉMONIE DU 5 SEPTEMBRE 2015, SAINT MARTIN DE QUEYRIÈRES

Le comité du canton de l'Argentière-la Bessée, depuis sa création en 2010, réalise un travail dynamique pour remplir sa mission de conserver la mémoire de celles et ceux qui sont Morts pour la France, tant dans la rénovation de stèles et des monuments commémoratifs, que des restaurations de sépultures et diverses actions de mémoire.

Le travail de l'association est aussi d'honorer les victimes civiles et les actes de Résistance, par des plaques commémoratives dans les différents villages concernés (le Maquis de Béassac en 2014 et les victimes de l'Hermetière le 5 septembre dernier), de projeter des films-témoignages sur la Déportation et d'inviter autant que possible les jeunes générations à participer à ces journées importantes.

Le 5 septembre dernier, la municipalité de St Martin de Queyrières a inauguré le nouveau monument aux Morts du village. 63 noms des deux conflits mondiaux ont été inscrits et honorés par la présence des autorités civiles et patriotiques.

A cette occasion, le comité du Souvenir français de l'Argentière représenté par Mr Fabrice CELSE, a offert à la municipalité une stèle en mémoire des victimes civiles de l'Hermetière, petit hameau de la commune, où 4 villageois furent sauvagement abattus par l'armée allemande le 19 août 1944.

Les groupes historiques « Souvenir Sauvegarde et Histoire Militaire » et « les Compagnons du devoir de Mémoire » partenaire du comité étaient présents lors de l'inauguration des deux monuments, en tenues d'époque (FFI et Poilus), ce qui donna un éclat particulier à la cérémonie. Après les allocutions de Monsieur le Maire, ainsi que celle du Président du comité, l'association de Mr Lemaitre a lu le détail des faits tragiques à l'Hermetière. Un texte honorant les poilus a été également lu lors de l'inauguration du nouveau monument aux Morts de la commune.

Sur ce nouveau monument est inscrit également les Résistants et les civils tombés en 1944 face à l'ennemi et bien sur celui d'Eugène CELSE, Mort en Déportation à Ellrich.

La cérémonie s'est clôturée par un dépôt de gerbes et de 63 œillets, un dépôt de casques des 2 conflits mondiaux par des enfants au pied du monument et bien sûr une vibrante marseillaise.

En cette journée du 5 septembre 2015, les autorités civiles, patriotiques ainsi que les personnes présentes ont donné un éclat particulier à cette cérémonie.

Le Souvenir Français effectue des recherches historiques d'une manière très active afin de ne pas laisser dans l'oubli ce qui peut être honoré aujourd'hui.

Fabrice CELSE, président.

06.76.04.50.93



FORUM DES ASSOCIATIONS

Par une belle journée d'automne, le forum des associations s'est déroulé le samedi 19 septembre 2015 à l'école les Prés verts de St Martin, en partenariat avec celui de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins.

Cette belle journée a d'ailleurs permis l'installation d'une partie des stands à l'extérieur avec différentes démonstrations : danse, sport...

Cette manifestation a regroupé plus d'une cinquantaine d'associations et le public a bien répondu à l'appel.

Je tenais à remercier toutes ces associations présentes ce jour-là.

TORRENT Florence

SPORTIME, KIDISPORT



Cette année encore, Sportime propose ses activités à la salle polyvalente de Prelles et à l'école de St Martin de Qres (se déplace aussi à la Roche de Rame, à l'Argentière la Bessée, à Villard St Pancrace et à Briançon). Du pilate, de la Zumba (pour petits et grands), du renforcement musculaire, du tonicfitness (step-crossfit...), de la gymnastique pour les femmes enceintes ... en 4 ans, le panel d'activités s'est élargi et il y en a vraiment pour tout le monde dans une ambiance très conviviale.

Pour plus d'informations sur les différents cours, contactez Brigida au 06 59 37 28 58.

Quant à l'association Kidisport, elle est toujours active au sein du périscolaire de l'école de St Martin de



Qres. Les enfants dansent sur les rythmes endiablés de la Zuummmbaaaaaaa mais continuent aussi de progresser en sports collectifs-équilibre-orientation,... grâce à du matériel pédagogique adapté (sports novateurs : kinball, gourret, crosses canadiennes, kendo, tchoukball, bumball...).

Cette année et pour la première fois, l'association a eu la chance de bénéficier d'une subvention de la mairie. Je tiens personnellement à vous remercier pour cette belle surprise ! Je compte investir dans du nouveau matériel ludique notamment un kit POUILL-BALL (jeu de coopération inventé par François Poull, que j'ai eu l'occasion de découvrir en formation l'an dernier).

MERCI POUR VOTRE CONFIANCE.

Je vous souhaite à tous, une excellente année 2016.

KDANSE

Kdanse a repris ses activités. Le tango argentin le lundi soir à l'Isclé de Prelles, une grande salle qui nous permet d'accueillir de nombreux couples. Cette année des petits nouveaux nous ont rejoint et c'est avec grand plaisir qu'Andréa leur fait partager sa passion du tango.

N'hésitez pas à passer pour voir un cours si cela vous dit, de 18h45 à 22h30 le lundi soir.

La Salsa avec Mélanie et Yoannis se danse au casino Barrière de Briançon le mercredi soir.

Kdanse a organisé comme tous les ans un réveillon de la Saint Sylvestre à Prelles, ce réveillon dansant était ouvert à tous, et l'auberge espagnole a régalaé tout le monde.

Enfin le 6 février 2016, sont prévus des stages de rock et une soirée toutes danses.

Pour plus d'informations par mail, vous pouvez adhérer à Kdanse: kdanse05@gmail.com

Nous poursuivons nos activités de patchwork. Nous nous retrouvons tous les premiers vendredis de chaque mois et parfois nous devons ajouter une séance pour avancer nos ouvrages.



Nous sommes heureuses de compter une douzaine de participantes, des débutantes au plus confirmées mais toutes motivées et toujours à l'écoute des conseils avisés de notre animatrice Jeanine.

Retrouvez nous sur : www.facebook.com/RECREATION05120

E-mail : recreation05120@gmail.com

Le bureau : Présidente : Cabanes Marina

Secrétaire : Pons Emmanuelle

Trésorière : Servat Cécile

" MANGEZ LOCAL " AVEC L'AMAP DES HAUTES VALLÉES

• Qu'est ce qu'une AMAP ?

C'est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Son objectif est de préserver une agriculture saine, de proximité en protégeant l'environnement (pratiques agricoles écologiques) et en instituant un échange équitable et un engagement solidaire entre les consommateurs et les producteurs.

L'AMAP des hautes vallées a été fondée en 2009. Elle compte aujourd'hui une quarantaine de familles adhérentes. Les adhérents remplissent et signent des contrats d'engagement avec les producteurs de leur choix à la fréquence qu'ils souhaitent (semaine ou quinzaine).

Avec l'AMAP, les producteurs sont sûrs de vendre leur produit, puisqu'il y a un engagement sur l'année avec paiement à l'avance.

Les consommateurs ont des produits sains, de qualité, variés, réguliers et échelonnés sur l'année.

• Que peut-on choisir dans son panier ?

- des légumes
- du pain
- des fromages de chèvre
- des truites
- du miel
- des œufs
- des fromages de brebis
- des jus de fruit
- des volailles

Les distributions se font le vendredi soir de 18H à 19H à la salle du four de St Martin de Queyrières (à côté de la mairie).

Les adhérents peuvent signer un contrat d'engagement avec un producteur jusqu'au 31 janvier 2016 pour la prochaine saison qui démarrera en mars.

Pour nous contacter, il suffit d'envoyer un mail à : amapdeshautesvallees@gmail.com

Ou téléphoner à Christine au 04 92 23 08 16, Nathalie 06 07 69 63 89, Isabelle au 06 89 07 50 89

LA BERGEARIOT

En ce moment, l'association est impliquée pour l'arrêt de cars de Ste Marguerite, soit pour les scolaires qui ne peuvent pas aller au groupe scolaire de l'Argentière la Bessée, ou revenir de Briançon, soit pour la ligne directe pour les usagers désirant aller en direction de Gap ou revenir de Briançon.

En collaboration avec la Mairie, la Dirmed et les Services du Conseil Général un projet doit aboutir avant les vacances de Noël.

Il est vrai que beaucoup de personnes ont œuvré sur ce projet et qu'il serait intéressant qu'il voit le jour, enfin.

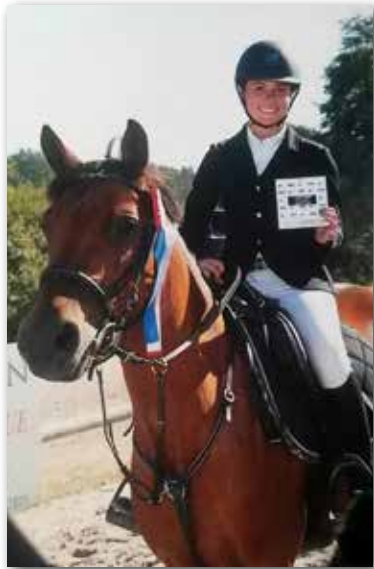
Les festivités de 2016 commenceront avec un concours de belote le dimanche 21 Février 2016 à partir de 15 Heures à La Bergeariot. (saucisses de choux offertes)

La fête de Ste Marguerite sera célébrée le week-end du 17 juillet 2016 et nous fêterons les dix ans de l'association (programme non établi).

L'association et sa centaine d'adhérents permettent, à travers différents événements, aux jeunes cavaliers d'accéder à la compétition.

La saison des cavaliers du petit soleil s'est achevée en beauté avec la qualification et la participation de six cavalières à l'OPEN de France 2015 sur le site de la fédération française d'équitation à Lamotte-Beuvron (département 41), du 6 au 12 juillet dernier.

- Alison Massire sur Ubiwan Kenobi (Concours Complet d'Equitation CCE en poney élite)
- Charlotte Rouquié avec Vhat Else (Concours Saut d'Obstacles CSO en poney 2)
- Émeline Chaux avec Pierrot (CSO en poney 2)
- Isabelle Lepori avec Swing d'Avette (CSO en poney 2)
- Anouk Merle avec Neptune de Buges (CSO en poney 2)
- une équipe : Alison Massire / Anouk Merle / Chloé Giraud (CSO en poney 2)



C'est un rassemblement qui regroupe tous les meilleurs cavaliers de France dans différentes disciplines (obstacles, cross, dressage, horse-ball, équifun, pony games, voltige...)

Cette semaine s'est achevée avec une superbe quatrième place obtenue par Alison Massire et son poney Ubiwan Kenobi en concours complet série poney élite junior.

Bravo à toute l'équipe et rendez-vous l'année prochaine, en espérant d'aussi bons résultats.

La nouvelle saison de compétitions a d'ores et déjà démarrée, l'association a, pour cet automne, organisé deux compétitions aux écuries du petit soleil à l'Isle de Prelles : le 20 septembre et le 18 octobre. Les jeunes compétiteurs vont à nouveau parcourir le département cette année pour concourir dans différentes catégories et deux autres compétitions aux écuries du petit soleil sont prévues par l'association au printemps 2016.

ASSOCIATION ASA RABIOU - LE CANAL D'IRRIGATION DE VILLARD-MEYER ET BOUCHIER.

Cet été, entre le 20 et le 25 juillet, une douzaine de jeunes, âgés de 12 à 15 ans, ont planté leur tente à Bouchier au lieu dit le « Lauzeron » pour une vie en groupe et en autonomie.

Ils avaient pour objectif de découvrir une troisième meule enfouie en bordure du canal de RABIOU.

Les travaux à réaliser pour cette découverte étaient en amont des deux précédentes ruines qui avaient été mises à jour en 2013 et 2014.

L'organisation mise en place a nécessité une convention entre l'A.S.A. de RABIOU représentée par son président GUY BURDIN, la commune de St MARTIN de QUEYRIERES par son maire Monsieur Serge Giordano, et Cyril Drujon D'Astros pour la communauté de communes du Pays des Ecrins.

Les enfants étaient encadrés par Charly MORAND et Cyril ARLANDIS.

La troisième meule a bien été mise à jour, mais en plus mauvais état que les deux autres.

Les jeunes ont été récompensés au cours de leur sé-

jour par des activités de rafting et canyoning offerts par la municipalité. Un goûter, proposé par l'A.S.A., en présence des familles, a clôturé le séjour.

Ces trois moulins sont disposés en série sur le canal de Rabiou : l'eau qui sortait d'un moulin alimentait le moulin suivant. Le système était probablement en fonction pour la farine dès le XVIIe siècle. La meule dormante est en verrucano (grès permien formé de grains de feldspath rose et de quartz), la tournante en grès houiller. Un axe métallique la rattache probablement à une turbine non visible (dégagement nécessaire).

Ce groupe d'ados a participé activement à la revalorisation de notre patrimoine. En agissant pour eux-mêmes sur leur territoire, ils ont appris à mieux connaître leur environnement et sauront probablement mieux le respecter. La découverte de ces vieux outils et leur utilisation les a particulièrement intrigués. Comment nos ancêtres pouvaient-ils vivre à cette époque ?

Soulignons que Bouchier comptait 157 habitants en 1830.

Guy Burdin
Président de l'A.S.A. du canal de RABIOU.

ASSOCIATION LA VIGNETTO

Cette année, l'assemblée générale s'est déroulée le 19 Octobre faisant suite, comme je l'avais précisé, au forum des associations. Ainsi les nouveaux venus s'inscrivent quasiment en même temps que ceux qui nous renouvellent leur soutien c'est-à-dire leur adhésion lors de l'assemblée. Cela simplifie la gestion des adhérents.

Ce 19 Octobre, nous étions une dizaine d'adhérents présents. Après avoir énuméré le rapport moral, financier et technique nous avons abordé les projets à venir dont celui de la sécurisation des Troglodytes. Projet qui est presque complètement ficelé car nous l'avons vu sur place avec Mr Le Maire. Nous avons aussi envisagé la fermeture de ceux-ci afin de limiter les dégradations, tout en souhaitant mettre un panneau à l'extérieur reproduisant les vues intérieures, afin de ne pas léser les personnes qui

passeraient les visiter. Il faut que tout un chacun puisse savoir ce que contient ce lieu un peu particulier du haut du département.

A part cela, la production de raisins a été plutôt faible, ce qui n'a pas permis de faire du vin bien sûr.

Je réitère ma demande à toutes les personnes de bonne volonté de bien vouloir nous soutenir en prenant une adhésion, à défaut de nous aider sur le terrain. Je vous en remercie par avance et avec tout le bureau, je souhaite une bonne année à tous nos adhérents et à tous les habitants de notre commune.

Michel TORRENT
Président

ASSOCIATION D'AKIRA

Des news de l'Association d'Akira. Elle se porte de mieux en mieux. En effet, le nombre d'adhérents se multiplie, 15 l'an passé, 30 cette année. Nous avons une nouvelle personne, Mr Alain Bonnardel, qui s'investit pour devenir moniteur, ce qui nous fera trois moniteurs pour l'éducation canine. Deux nouvelles personnes se sont licenciées au groupe de sauvetage afin de participer à des compétitions. On peut les admirer car les compétitions sont rares, très éloignées et de plus en plus difficiles par les nouveaux règlements qui sont plus contraignants. Tout cela est instauré par le groupe de travail sauvetage pour avoir une élite qui permet d'être présent aux Championnats du Monde. La preuve en est, lors des derniers championnats, la France a obtenu la deuxième place en surface à Turin. Pour en revenir à l'Association d'Akira, après des troubles dans le Comité, celle-ci a décidé de racheter les terrains au propriétaire afin de pouvoir continuer dans ses projets.

Pour ce qui est de la section sauvetage : il nous faudra quelques années pour avoir un noyau de compétiteurs actifs dans l'Association afin qu'elle puisse se licencier au niveau de la Centrale Canine et puisse réaliser ses propres compétitions, sur le terrain d'avalanche qui a été créé.

L'Association d'Akira œuvre dans un autre domaine qui est la Zoothérapie.

Nous avons déjà deux chiens qualifiés en tant que

chiens visiteurs à des fins thérapeutiques auprès de patients en perte d'autonomie (handicapés moteurs, mentaux ainsi que diverses maladies liées au vieillissement).

Dans le courant de l'année prochaine, il sera mis en place de l'éducation canine pour un public en voie de réinsertion sociale. Ces premières années auront pour but de fiabiliser le projet, afin d'emmener ce public vers le domaine de la compétition qui est ludique. En parallèle ce qui leur permettra d'affronter la société qui est un challenge permanent qui pousse à l'exclusion. Si cela fonctionne le projet futur de l'Association serait d'acquiescer une source de rémunération afin de soutenir ce travail de réinsertion. C'est pour cela, qu'elle voulait créer une pension canine, qui lui permettrait de travailler avec un autre groupe d'individus en réinsertion, avec la notion du respect de l'animal dans un cadre de travail. Travail qui a déjà été réalisé par d'autres associations comme « les quatre pattes tendresse » ou la « bergerie de Faucon » créée par Guy Gilbert.



Je voudrais enfin remercier la Commune de Saint Martin de Queyrières, ainsi que le maire et son Conseil Municipal, pour leur soutien aux Associations caritatives, par le fait qu'ils permettent à ces associations de s'exprimer sur la gazette municipale. Que celles-ci sont présentes sur le site de la commune de St Martin de Queyrières. Que cette même commune organise chaque année un forum afin de présenter les associations.

ASSOCIATION LOISIRS POUR TOUS

Cette année, l'association Loisirs pour Tous, est gérée par un nouveau bureau, Delphine MOROC (Présidente pour sa dernière année), Audrey PETITEAU (Trésorière), Séverine PERALDO (Secrétaire) et David PERALDO (Secrétaire Adjoint).

A ce jour, nous comptons près d'une centaine d'adhérents, une quinzaine d'activités sont proposées pour petits et grands. Deux nouveautés cette année, Danses du Monde et Loisirs Créatifs.

L'association était présente lors de l'arbre de Noël de la commune, le dimanche 20 décembre, nous remercions tous nos membres d'avoir apporté gâteaux et autres gourmandises qui ont été distribués aux enfants.

Nous en profitons pour vous rappeler que les séances de Ski Alpin et Snowboard débuteront le 2 janvier 2016,

rendez-vous sur le parking après le bar « Le Rocher Baron » de St Martin de Queyrières à 13h00. Le principe reste le même que les années précédentes, les enfants sont acheminés en bus jusqu'à la station de Puy St Vincent 1600 avec l'aide des parents accompagnants. Les cours de Ski sont toujours encadrés par l'ESF de Puy St Vincent.

L'association tient à remercier la Mairie qui nous prête les salles, nous imprime les plaquettes... Et la Communauté de Commune du Pays des Ecrins qui, malgré les baisses de dotations aux collectivités, continue à nous soutenir financièrement.

L'ensemble des membres du bureau de l'association vous souhaite une bonne année 2016.

Sportivement.

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES ET HABITANTS DU PRE DU FAURE

L'Association des Propriétaires et Habitants du Pré du Faure, se propose de développer la convivialité dans le quartier et d'accompagner son évolution harmonieuse. (dialogue avec l'équipe municipale...)

Attentive aux intérêts du Pré du Faure, notre association est ouverte à tous ses habitants ; elle reste disponible au-delà pour tous ceux et celles que son expérience intéresse.

Un projet de fête des voisins est en cours, une date à retenir : début juin prochain.

Présidente : Chantal Azé
Courriel : chantal.aze05@hotmail.fr
Tél : 04 92 20 19 30

ASSOCIATION CARREFOUR DE L'AMITIE (2015- 2016)

Nouveau bureau :

- Président d'honneur: Serge Giordano
- Président : Bernard Lambourg
- Vice président : Bernard Fine
- Trésorière: Ermenegilda Celse
- Secrétaire : Jacqueline Biancheri
- Autres membres : Brigitte Faure-Brac
- Maurice Faytre - Antoine Riello - Michel Coinchelin - Pierre Giraud

ACTIVITES : tous les jeudis : jeux de boules et cartes (20 personnes en moyenne)

- Galette des rois le 8 janvier 2015
- Diaporama « de l'arbre à l'ouvrage » par L. Chiorino le 19/02/2015
- Repas chez « LACOUR » le 19/05/2015
- Voyage en Corse avec le club de Briançon pour 9 personnes du club
- Pique-nique à l'isclé : 25/06/2015

- Rentrée après de longues vacances : 03/09/2015
- Voyage à Milan organisé par JJ Lenne : 14 participants du club
- Repas choucroute le 19/11/2015

PREVISIONS :

- Goûter de Noël : le 10/12/2015
- Galette des rois : le 14/01 2016
- Voyage à LA SALETTE début Avril
- Concours de belote inter clubs 02/04/2016
- Voyage à Annecy en mai ou juin
- Pique nique dernier jeudi de Juin
- Repas de la chèvre à l'automne

D'autres activités seront envisagées... Nous espérons de nouvelles et nombreuses inscriptions pour donner plus de vie à notre club.

Antoine 18 ans domicilié à Ste Marguerite, pratique le VTT depuis son plus jeune âge. Etudiant au lycée d'Embrun dans la section ski alpin/charpente. Dans sa famille le sport a une place importante, il a suivi les traces de son frère Romain, qui a également pratiqué le VTT et le ski alpinisme en compétition jusqu'à la catégorie espoir.



Il a progressé dans un club sur Briançon, et, pour pouvoir évoluer, a du intégrer un club affilié UCI. C'est la raison pour laquelle il est sociétaire au Véloroc Cavillon BMC, où il est encadré par une équipe technique et performante. Il est également membre du Club Elite Hautes Alpes, et conventionné par la COMCOM du pays des Ecrins.

De la rigueur, du sérieux, avec un entraînement très poussé, il gravit les différentes marches. Ce qui lui a permis d'intégrer l'Equipe de Fce juniors en 2014. Il souhaite poursuivre dans cette dynamique en 2016.

Ses principaux résultats sur l'année 2015 :

- Champion du Monde en relais avec l'équipe de France à Andorre le 2 septembre 2015
- Vice Champion d'Europe à Chies d'Alpago en Italie le 25 juillet 2015
- Vice Champion de France à Oz en Oisans le 18 juillet 2015
- Vainqueur manche finale Juniors Séries Europe à Montgenèvre le 15 Août 2015
- 2ème au classement général de la Coupe de France en 2015
- Champion régional en juin 2015

Ce que dit Antoine : « Je vis une expérience riche de partage et d'émotions dans le milieu du haut niveau ».

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ST MARTIN DE QUEYRIÈRES

Chers lecteurs, adhérents et habitants de la commune, voici quelques nouvelles de la bibliothèque :

- Nous avons depuis cet été de nouveaux fauteuils pour petits et grands, qui vous permettent de vous installer confortablement pour consulter tranquillement les documents.
- Depuis le mois de novembre, la bibliothèque est ouverte une heure de plus. Le lundi de 16h15 à 20h00.

A noter :

- Nous comptons 240 adhérents dont 80 lecteurs très assidus.
- Nous disposons de plus de 2500 livres et documents divers, destinés aussi bien aux adultes, qu'aux jeunes et aux enfants. Ils sont renouvelés très régulièrement grâce à des achats et aux prêts de la Bibliothèque Départementale (BDP).
- Des romans en gros caractères sont à votre disposition.

Animation autour du livre « Pop-Up »

- Courant du mois de janvier, nous recevons une artiste qui vient animer un atelier ouvert à tous et gratuit, autour du thème du livre « Pop-Up », livre animé. Ce sera l'occasion de fabriquer chacun un livre avec des papiers différents, du pliage en associant quelques mots. Nous vous tiendrons au courant de la date précise.
- Nous aurons à cette occasion une malle prêtée par la BDP de plusieurs livres popup, ainsi qu'une exposition de livres d'artistes.

La bibliothèque continue d'accueillir l'ensemble des enfants de l'école des Prés Verts à raison d'une fois par mois pour chaque classe. Les enfants empruntent un livre chacun et peuvent profiter d'un moment de lecture. Pour satisfaire leur envie de lire, pour qu'ils puissent emprunter d'avantage de livres, nous les encourageons à s'inscrire à la bibliothèque en dehors du temps scolaire.

Lors du temps périscolaire, un atelier animé par Hélène Bournérias autour du livre accueille également les enfants le mardi et le jeudi après midi.

La BDP associée au Conseil Général et en partenariat avec la mairie continue de nous soutenir pour le bon fonctionnement de la bibliothèque. Cela nous permet d'organiser des expositions, des ateliers et l'acquisition de mobilier...

Nous continuons le renouvellement des documents avec le bibliobus et les navettes et enrichissons notre fond de livres grâce au budget alloué par la mairie.

Les bénévoles de la bibliothèque travaillent toujours avec le même intérêt et vous accueillent aux horaires ci-dessous.

Rappel :

L'inscription et les prêts à la bibliothèque sont gratuits - La durée d'emprunt est de quatre semaines pour les livres, BD, documents ainsi que les CD - Et d'une semaine pour les DVD

Les horaires : Lundi 16h15-20h00 Samedi 9h00-12h00

MÉCÉNAT DE L'EDSB

La cérémonie de remise de chèque par l'EDSB de Briançon concernant le mécénat, s'est déroulée le vendredi 11 décembre à la mairie. Trois associations : Kidisport (représenté par Me Toloméo Brigida), la St Michel (par Me Macle Caroline) et la Vignetto (par Mr Torrent Michel et Delphine Robin), se sont vues remettre un chèque de 1 000.00 € chacune par le directeur de l'Edsb, Mr Platon.

Quelques élus étaient également présents, ainsi que Mr Dumay, directeur de la SEM SEV.

Cette réception s'est terminée de façon très cordiale autour d'un petit apéritif.



Florence TORRENT

L'ARBRE DE NOËL

Le Père Noël s'est déplacé sur notre commune le dimanche 20 décembre à la salle polyvalente de l'Isclé de Prelles.

Brigida Toloméo a fait danser les enfants sur une chorégraphie de zumba. Ils ont dansé sous une féerie de lumières de couleurs clignotantes, l'effet était garanti et apprécié.

Amandine Vasina a fait un petit spectacle avec des enfants de CM2 et du CP, une histoire chantée qui a aussi retenue l'attention de tout le monde.

Le spectacle « le Noël enchanté du Yétou » était dirigé par Mr Lagroy Marc, animateur de planètemômes.

Plus d'une centaine d'enfants s'est vue remettre un cadeau par le Père Noël ainsi que le CD retraçant l'histoire du spectacle plus les chansons.

Ces enfants ont été aussi acteurs du spectacle qui était interactif avec eux et le public, et les 50 minutes du show sont passées sans s'en apercevoir.

Le spectacle a été apprécié par une grande majorité des personnes présentes.

Je remercie l'association Loisirs Pour Tous d'avoir tenu la buvette où les gâteaux étaient offerts gracieusement, ainsi que la mairie pour les madeleines, papillottes et mandarines.

Florence TORRENT

- **TRAVERSEE DE PRELLES**



Deuxième tranche des travaux, cette année. Nouveau parking de la route des traverses, nouvel éclairage public et trottoirs pour sécuriser le cheminement piéton. La fin des travaux est prévue dans l'année 2016 : trottoirs jusqu'au Réal, arrêts de bus, parking de l'Eymina et molochs.



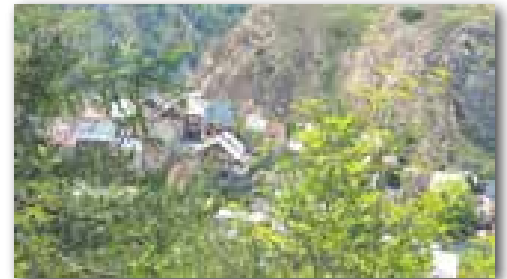
- **CHAPELLE SAINT HIPPOLYTE**

Réalisation de la couverture en partenariat avec la DRAC, le conseil départemental et le conseil régional. La couverture en bardeau de mélèze a été refaite et la charpente consolidée de manière à protéger les fresques et la chapelle, patrimoine cher à la commune.

- **PROTECTION INCENDIE DU HAMEAU DE QUEYRIERES**

La mise aux normes du réseau incendie a été réalisée en parallèle de la pose du pluvial au bord de la route nationale. L'entreprise Blanchard a réalisé les travaux et la DIRMED le goudronnage.

Tous les hameaux sont aujourd'hui aux normes vis à vis de la protection incendie, l'équipe municipale travaille désormais à la sécurisation des hameaux de Sachas et Bouchier. Ces travaux ont été financés par la commune, le conseil départemental, l'Etat et l'agence de l'eau pour un montant de 81 107 euros.



- **NOUVEL ENGIN POUR LA COMMUNE**

L'équipe municipale a procédé à l'achat d'un tracteur John DEER équipé d'une lame papillon et d'une saleuse. L'équipe des services techniques est prête pour rendre notre voirie praticable...

- **ASSAINISSEMENT DU SECTEUR NORD**

(Prelles, la Rochette, le Pré du Faure, le Villaret)

Les travaux prévus par la communauté de communes devraient débuter en 2016. Un projet attendu et qui, en raison du positionnement de l'équipe municipale pour une station classique, sera réalisé rapidement en contre-bas de la route des Traverses (embranchement de la route du pont des Barres). Les demandes de subvention auprès de l'Etat, du département et de l'agence de l'eau sont en cours. Cette tranche de travaux est estimée à 1 809 556 euros.